

REGLEMENT

CONCOURS CHOREGRAPHIQUE

PRIX VISAGES DU MONDE 2024

Depuis de nombreuses années, la ville de Cergy est connue et reconnue pour son vivier de jeunes talents dans le domaine de la danse.

Nombre de danseurs Cergyssois connaissent aujourd'hui une brillante carrière au niveau mondial. C'est le cas par exemple de Philippe « Physs » ALMEIDA, de Sébastien LEFRANCOIS avec sa Compagnie Trafic de Style, de GATOR ou encore de Yaman OKUR.

Le Centre de Formation Danse (CFD), basé à Visages du Monde, a été créé en 2009 pour répondre à la forte demande de professionnalisation provenant des danseurs du territoire. Il bénéficie aujourd'hui d'une large reconnaissance grâce à la qualité de son enseignement et aux talents qui en ont bénéficié. Parallèlement, l'équipement Visages du Monde vise à porter une programmation forte et plurielle centrée sur les cultures nouvelles et l'innovation avec une forte dominante autour de la danse. A travers ses actions, la diffusion de spectacle, l'invitation d'artiste en résidences et la médiation culturelle, Visages du Monde a pour objectifs d'être un lieu de création qui soutient les artistes et porteurs de projets, tout en étant un lieu ressource pour les talents d'aujourd'hui et de demain.

Pour la 4e édition, le concours chorégraphique remettra en jeu le **prix Visages du Monde**.

Cette compétition aura lieu dans le cadre des Rencontres chorégraphiques qui se dérouleront cette année sur trois jours. Cet évènement, ayant lieu tous les deux ans, est très attendu par la communauté de danseurs en voie de professionnalisation car il leur permet de participer à plusieurs temps forts:

- spectacle d'une Cie professionnelle (cette année la Cie Allongé – Arnaud Deprez) ;
- temps d'échanges dansés pendant l'évènement avec les autres participants ;
- retours sur les pièces présentées par le jury
- table ronde avec les acteurs de différentes écoles ou professionnels du milieu de la danse.

L'objectif étant de créer des connexions entre les différentes disciplines, croiser les parcours et inviter à se découvrir entre artistes.

Par ailleurs, ces rencontres représentent un tremplin, une occasion pour les compagnies émergentes ou groupes constitués en voie de professionnalisation, d'enrichir leur expérience scénique et d'étendre leur réseau de diffusion.

Pour l'édition 2024, le concours chorégraphique se déroulera :

le samedi 3 février 2024 à partir de 18h30

**À Visages du monde
10 place du Nautilus
95800 CERGY**

ARTICLE 1 – CATEGORIES ET CRITERES

2 Catégories :

- Jeunes talents duo ou trio : formés par des danseurs âgés de 16 ans ou plus (Les solos ne sont pas acceptés).
- Jeunes talents groupe : entre 4 et 8 danseurs maximum âgés de 16 ans ou plus.

Un même danseur peut se présenter dans différentes chorégraphies.

Critères :

Les candidats devront présenter une chorégraphie avec libre choix du propos, du costume, de la mise en scène et de la musique.

La chorégraphie présentée devra durer :

- Duo : entre 2'30 et 5 maximum
- Trio : entre 2'30 et 5 maximum
- Groupe : entre 3'00 et 8'00 maximum

Toute durée non conforme sera sanctionnée.

ARTICLE 2 - LES PRIX VISAGES DU MONDE

3 prix seront attribués à l'issue du concours :

- **Le prix Visages du Monde catégorie Jeunes Talents « Duo ou Trio » d'une valeur de 500 euros** sera remis au(x) chorégraphe(s) ou danseur(s) gagnant(s) sous forme de virement bancaire de la part de la ville de Cergy.
- **Le prix Visages du Monde catégorie Jeunes Talents « Groupe » d'une valeur de 1000 euros** sera remis au(x) chorégraphe(s) ou danseur(s) gagnant(s) sous forme de virement bancaire de la part de la ville de Cergy
- **Le prix du public d'une valeur de 200€** sera remis au(x) chorégraphe(s) ou danseur(s) gagnant(s) sous forme de virement bancaire de la part de la ville de Cergy.

ARTICLE 3 - MODALITE D'INSCRIPTION

La participation au concours est gratuite et se fait en plusieurs étapes :

- 1. Pré-inscription :

Via lien ci-après : <https://forms.gle/WMtN5d33zduRLFZc7>

- Vidéo de démonstration de 3 min maximum (elle doit être représentative du travail du chorégraphe et des danseurs qui participeront) à envoyer **via un LIEN YOUTUBE, We Transfer ou Vimeo**

Dossier à transmettre par mail à **l'adresse suivante** : cfd.rencontreschoregraphiques@gmail.com

Date limite d'envoi du dossier : mercredi 13 décembre 2023

- 2. Sélection :

Le nombre de participants au concours est limité et se fait donc sur sélection de dossier.
Celle-ci aura lieu le 19 décembre 2023 et les réponses aux candidats retenus seront envoyées avant le 23 décembre 2023.

- 3. Envoi dossier :

Les candidats sélectionnés, devront renvoyer le dossier composé de :

-la fiche d'information (création/groupe/etc...) (envoyée après la sélection)

-la bande son, **à transmettre avant le 7 janvier 2024 par mail via we transfer à l'attention de :**
cfd.rencontreschoregraphiques@gmail.com

ARTICLE 4 - JURY

Le jury de pré-sélection sera composé des professeurs du CFD, de la programmatrice danse de Visages du monde ainsi que de quatre autres personnes de l'équipe Visages du Monde.

Le 3 février 2024, le Jury sera composé de professionnels de la danse : chorégraphes, professeurs et danseurs renommés.

Pour la notation, seront pris en compte :

- la cohérence de la création avec le propos,
- le niveau technique et artistique / précision des ensembles,
- la musicalité,
- l'interprétation,
- l'utilisation de l'espace,
- l'originalité
- costume – mise en scène

Les décisions du jury ne pourront être remises en cause à l'issue du concours. Un temps d'échange avec le jury sera organisé à la suite de la représentation.

ARTICLE 5 - MUSIQUE, COSTUMES et ACCESSOIRES

Rappel : La bande son devra être envoyée en même temps que la fiche d'information **via WeTransfer** **à destination de** cfd.rencontreschoregraphiques@gmail.com

avant le 7 janvier 2024.

Le référent de chaque groupe devra également se munir de la bande son sur clé USB le jour des Rencontres.

Le choix des tenues est libre.

Les accessoires ou décors sont autorisés à condition qu'ils soient ignifugés et qu'ils pèsent moins de 8 Kg. Ils devront être installés et enlevés du plateau par les candidats.

Les produits de type peinture, poudre ou corps gras pouvant se répandre sur le sol sont interdits.

Aucun accessoire ne sera disponible sur place.

Pour information :

Dimension de la scène : : **Ouverture 10m X Profondeur 7m**

- Elle dispose de coulisses (**4 rues**).
- Le fond sera **Noir et il sera possible de passer derrière le fond de scène** (accès à la scène par côté jardin)
- Seul le référent (ou chorégraphe) est accepté en coulisses.
- Nombre d'effets minimum pour la mise en lumière : 3 maximum

ARTICLE 6 - PRISE DE VUE ET DROITS A L'IMAGE

Les photos et/ou enregistrements vidéos sont formellement interdits durant le concours. Les prises de vue seront assurées par Visages du Monde.

Les participants au concours pourront être photographiés et filmés à des fins d'archives, de promotion des activités de Visages du Monde et du Centre de Formation Danse notamment via le site internet de la ville de Cergy, les réseaux sociaux de Visages du Monde et du CFD et d'éventuels supports de promotion imprimés (brochure, flyers), exposition presse ou toute autre forme de communication. Conformément à la réglementation sur les droits à l'image, les participants s'engagent à signer une autorisation de droits à l'image incluse dans la fiche d'information.

INFORMATIONS DIVERSES :

Les répétitions se dérouleront la journée même du concours entre 9h et 15h30. (Horaires communiqués ultérieurement).

Les participants au concours chorégraphique ne pourront pas assister aux passages des autres candidats dans la salle de spectacle.

CONTACTS :

cfd.rencontreschoregraphiques@gmail.com